

Fiche individuelle d'inscription 2016-2017

Accueil de loisirs sans hébergement

Pour vous inscrire merci d'envoyer un dossier complet :

- Fiche individuelle d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison (+copie carnet de santé si vous ne remplissez les dates des vaccins)
- Règlement de la session ou du stage et l'adhésion pour une première inscription

UNE ADRESSE UNIQUE POUR TOUS VOS DOSSIERS :

Planète Sciences Midi-Pyrénées, 14 rue hermès 31520 Ramonville St-Agne

Tél : 05.61.73.10.22.

Nom du tuteur légal :

Nom de l'enfant :

Prénom : Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.domicile : Tél.travail :

E-mail : @.....

Quotient Familial (CAF) :

Merci de bien vouloir inscrire ci-dessous les personnes autorisées à déposer ou récupérer votre enfant :

.....

.....

A cocher si vous refusez que la photo de votre enfant apparaisse sur un site Internet temporaire ou une publication de Planète Sciences.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et m'engage à les respecter.

Fait à

Signature obligatoire du tuteur légal

Le

Merci de cocher la ou les case (s) correspondante(s) à votre/vos choix

✓ Les Z'apprentis de 7 à 13 ans

- Horaires des activités de 14h à 18h :

1ère Session – 13 mercredis – du 07 septembre au 14 décembre 2016

Tous les après-midi : 130 €

2nd Session – 11 mercredis – du 04 janvier au 29 mars 2017

Tous les après-midi : 110 €

3ième Session – 12 mercredis – du 19 avril au 05 juillet 2017

Tous les après-midi : 120 €

✓ Trophées de Robotique à partir de 10 ans

- Horaires des activités de 14h à 18h :

22 mercredis – du 07 septembre 2016 au 15 mars 2017

Tous les après-midi : 220 €

Conditions générales

Inscription

Seules les personnes adhérentes à l'association peuvent bénéficier du centre de loisirs. L'inscription ne devient effective qu'à la réception de la fiche d'inscription, de la fiche sanitaire, du règlement du stage ou de la session et de l'adhésion annuelle de 10€.

Règlement : Celui-ci est fait à l'ordre de Planète Sciences Midi-Pyrénées et il comprend le prix des stages sélectionnés et l'adhésion de 10€ annuelle si le participant n'est pas déjà adhérent.

Une facture vous sera délivrée en fin de chaque session ou le dernier jour d'activité.

Le forfait comprend : l'encadrement par les animateurs, les activités, le goûter, le prêt du matériel, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion.

Barème modulé :

Quotient Familial (QF)	Réduction par jour hors repas
De 0€ à 413€	4 €
De 414€ à 613€	2 €
Au-delà de 614€	Tarif plein appliqué

Conditions d'annulation et de remboursement

Dispositions générales d'annulation

Toute inscription à une activité est due. Aucun avoir ou compensation n'est possible, quand bien même l'activité n'a pas été commencée. Aucune activité en cours, interrompue par les parents, ne pourra donc donner lieu à un remboursement partiel.

Cas de remboursement possibles

De manière générale, les remboursements ne peuvent intervenir que de façon exceptionnelle :

- maladie, accident survenu ne permettant pas la pratique de l'activité (présentation du certificat médical indispensable à fournir dans les 10 jours qui suivent l'absence de l'enfant)

Évènement familial grave (présentation du justificatif indispensable)

Si le directeur du stage estime que le jeune a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, Planète Sciences se réserve le droit d'exclure le jeune sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du participant et de ses parents serait engagée.

De notre part : Si le stage ne réunissait pas assez de participants, Planète Sciences se réserve le droit d'annuler le dit stage. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral à l'exclusion de toute autre indemnité.

Les mercredis : Il ne peut y avoir un changement de formule en cours de session. En cas d'absence non justifiée par un certificat médical le mercredi sera facturé en fonction de la formule choisie en début de session.

Assurances

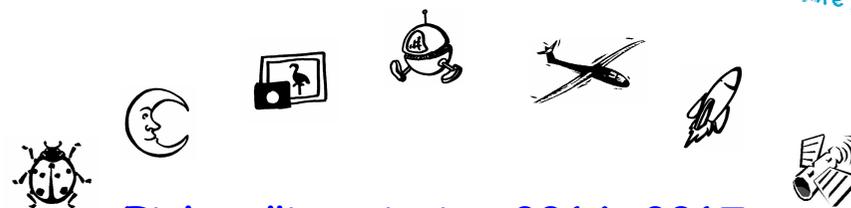
Notre contrat d'assurance passé avec la MAIF garantit les risques suivants :

Responsabilité civile : votre enfant est assuré pour tout accident dont il pourrait être victime par la faute d'autrui et pour tout accident qu'il pourrait commettre involontairement et engageant sa responsabilité civile ou celle de son responsable légal.

Individuelle accident : s'il est victime d'un accident sans la responsabilité d'aucune sorte d'un tiers.

Domages aux biens : l'assurance garantit la détérioration ou la perte de ses biens dans le seul cas où le préjudice résulte d'un événement à caractère accidentel. (Franchise de 150€).

Défense et recours : l'assurance couvre les frais de justice qu'entraînerait tout accident causé ou subi. La responsabilité de l'association ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.



Fiche d'inscription 2016-2017



PLANÈTE SCIENCES MIDI-PYRÉNÉES

Tél. : 05 61 73 10 22

Bâtiment Marine, 14 rue hermès
31520 Ramonville St-Agne
loisirs.psm@planete-sciences.org



www.planete-sciences.org/midi-pyrenees/web